

nombre. C'est pourquoi j'ai pensé que la tâche de discuter de la question des témoins pourrait être déléguée à un comité de direction. Je recommandais donc d'autoriser les whips à choisir les membres de chaque côté sous la présidence du président du comité.

Le sénateur Doody: D'accord.

Le président: Veut-on encore en discuter? Est-ce une motion que vous proposez, sénateur MacEachen?

Le sénateur MacEachen: Je pourrais en faire une motion.

Le président: Le sénateur MacEachen propose qu'un comité de direction soit institué, avec cinq et trois membres, et que, les whips aient le pouvoir de choisir les membres. Quelqu'un veut-il en discuter? Comme il n'y a personne, êtes-vous prêts à vous prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président: Que les honorables sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président: Que les honorables sénateurs qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président: A mon avis, les non l'emportent. Voulez-vous un vote par assis et debout?

Le sénateur Bosa: Pourquoi ne recommencez-vous pas le vote?

Le président: Je n'en ai pas le pouvoir à moins que le comité le souhaite.

Le sénateur Barootes: Monsieur le président, j'ai une suggestion à faire. Pourquoi ne pas laisser le ministre exprimer ses pensées et prendre ensuite la décision que l'honorable sénateur désire prendre? Si nous obtenons satisfaction, nous n'aurons peut-être pas besoin d'un vote. Sinon, ce serait peut-être le moment de dire que nous formons un comité ou un sous-comité de direction.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, c'est ce que je pensais. Nous allons peut-être nous disputer sur une question de forme ou de devoir voter alors que ce n'est peut-être pas nécessaire. Je ne dis toutefois pas que ce ne sera pas nécessaire. Il se pourrait très bien que nous ayions d'autres réunions et que nous entendions d'autres témoins dans cette enceinte ou dans une autre tribune, mais nous pourrions peut-être éviter le vote ou une confrontation en attendant d'avoir entendu le ministre. Nous pourrions alors décider de la marche à suivre.

Le sénateur MacEachen: Monsieur le président, je suis d'accord. J'ai compris que le leader adjoint avait déjà approuvé l'idée du comité de direction. J'ai été surpris d'entendre plusieurs non de l'autre côté.

Le sénateur Doody: Effectivement, honorables sénateurs, et puis j'ai appris que les chiffres étaient ramenés à cinq et à trois et que le comité de direction allait être un comité analogue à celui qui aurait été prévu d'avance. Je le répète, il ne sera peut-être pas nécessaire de tenir un vote sur le nombre ni sur les heures et ainsi de suite, mais si le comité le désire, c'est ce que nous ferons. Cependant, nous ferions mieux de demander

au ministre de venir maintenant et de continuer à discuter de cette question de forme plus tard.

Le sénateur MacEachen: C'est le gouvernement qui veut ce projet de loi. Il pourrait donc commencer par se montrer conciliant envers le comité au lieu de prendre cette attitude.

Le sénateur Doody: Je ne crois pas que le gouvernement manque de bonne volonté. Il essaie de se montrer conciliant envers le comité. Nous avons tâché d'accéder aux vœux du Sénat en demandant au ministre de comparaître dans les meilleurs délais. Il est à notre porte. Il veut répondre à nos questions. Le Sénat fera ce qu'il voudra dans la mesure où l'histoire et la tradition l'y autorisent.

Le gouvernement ne fait pas preuve de mauvaise volonté. Je croyais que nous essayions de nous montrer conciliants. Je ne comprends pas au juste la difficulté qui se pose. Si l'adoption du projet de loi au Sénat doit s'en trouver facilitée, ce sera trois et cinq ou huit et trois, peu importe. Je ne crois pas que le moment soit venu de nous occuper de ces questions.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs de reporter l'affaire?

Des voix: D'accord.

● (1810)

Conformément à l'article 18 du Règlement du Sénat, l'honorable Perrin Beatty, c.p., ministre de la Défense nationale, M. W. Snarr, directeur exécutif, Protection civile Canada, et M. H.J.L. Molot, avocat général, Section de consultation et de droit administratif, ministère de la Justice, ont été escortés à leur siège.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, je souhaite la bienvenue parmi nous au ministre de la Défense nationale, l'honorable Perrin Beatty, et à ses collaborateurs, MM. Snarr et Molot.

Si les honorables sénateurs souhaitent poser directement des questions aux fonctionnaires, il faudra obtenir la permission du Sénat pour le faire. Si oui, je demande maintenant cette permission. Le ministre est certainement prêt à répondre à toutes les questions que les sénateurs voudront bien lui poser.

Le président: Merci beaucoup, sénateur Doody.

M. Beatty, je tiens à ajouter mon mot de bienvenue au nom du comité. Je pense que c'est votre première visite au Sénat. Suivant notre façon habituelle de procéder nous allons entendre votre déclaration préliminaire si vous en avez une à faire, puis poser des questions, si cela vous convient.

L'honorable Perrin Beatty, ministre de la Défense nationale: Merci beaucoup.

Le président: Vous avez la parole.

M. Beatty: Merci beaucoup, honorables sénateurs. C'est effectivement la première occasion que j'ai de comparaître devant le comité plénier du Sénat. Nous qui siégeons à la Chambre des communes, il nous arrive souvent de convoiter un fauteuil au Sénat. En voici un que le Sénat me prête provisoirement, et je serai heureux de le lui rendre plus tard dans la soirée, mais en tout cas vous me faites beaucoup d'honneur.